	THÈME	NATURE	RÉFÉRENCE	Date	Version	Page
Centre Hospitalier FONTENAY-Le-COMTE	IDE	FICHE DE POSTE		25/11/2025	3	1 / 5 - 1 -- 1 -

INFIRMIER URGENCES/SMUR/USC 100% nuit

I. DEFINITION DU POSTE

L'infirmier en soins généraux :

- Dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.
- Contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.
- Intervient dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Code métier : 05U10

II. MISSIONS SPECIFIQUES

Le service des urgences compte 3 secteurs :

- Le Circuit-Court = consultations externes de médecine générale.
- Le Circuit Médico-Chirurgical (CMC) qui accueille principalement des patients relevant de la traumatologie, du digestif (médical ou chirurgical), de la cardiologie, de la pédiatrie ou de la psychiatrie.
- La Médecine Post-Urgences (MPU) : 4 places +/- 4 en fonction des besoins.

Le SMUR permet la sortie d'un équipage jour/nuit (médecin, IDE, ambulancier).

Des professionnels de l'équipe ayant deux années d'expérience aux Urgences, 6 mois d'expérience au SMUR et ayant bénéficié d'une formation spécifique, font partie de l'équipe UMH-P, soit de l'Unité Mobile Hospitalière-Paramédicalisée, permettant, en fonction du tableau clinique du patient évalué par le médecin régulateur du 15 et selon des protocoles pré-établis (PISU), la sortie d'un équipage exclusivement paramédical, composé d'un infirmier et d'un ambulancier.

Le service d'USC peut accueillir 8 patients nécessitant une surveillance rapprochée dans un contexte :

- De problèmes cardiovasculaires (dont embolie pulmonaire).
- D'épisode aigu de santé entrainant une instabilité hémodynamique.
- Post-opératoire.

Les professionnels tournent sur les 3 services, après avoir été formés progressivement.

Le parcours d'intégration et de formation débute, soit par l'USC, soit par les urgences (MPU, CMC), se poursuit par le SMUR et se termine par l'IAO = Infirmière d'Accueil et d'Orientation.

ACTIVITES DE SOINS

- Identifier, recenser les besoins et les attentes des patients.
- Élaborer des projets de soins personnalisés.
- Assurer au quotidien les prises en soins des patients du service dans le respect des règles de bonnes pratiques.
- Dispenser des conseils aux patients et réaliser des actions de sensibilisation ou de prévention en santé.
- Tracer les données sur le DPI.

ACTIVITE ENCADREMENT

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (nouveaux professionnels, stagiaires).

ACTIVITE LOGISTIQUE

- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance de commandes).

ACTIVITES TRANSVERSALES

- Contribution à l'amélioration continue des pratiques et à la démarche qualité : audits, EPP, analyses d'EI, formalisation/actualisation de procédures/protocoles.
- Participation aux réunions de service ou GHT.
- Participation aux groupes de travail, du service, du pôle ou institutionnel.

III. POSITIONNEMENT

III.1. Rattachement hiérarchique

Directeur des soins avec délégation au cadre du Pôle Médecine-Médico-technique (N+2) et au cadre de santé des urgences, du SMUR, de la PASS et du brancardage interne (N+1, gestion des plannings IDE et ambulanciers).

III.2. Relations professionnelles

- Le cadre du Pôle Médecine-Médico-technique.
- Le cadre de l'USC et des HDJ, binôme de remplacement (gestion des plannings AS).
- Les médecins du service.
- L'équipe paramédicale du service.
- Les services logistiques.
- Au niveau extrahospitalier : centres de soins, Prado, différents prestataires PPC ou VNI etc…

IV. APTITUDES ET COMPETENCES SPECIFIQUES

Diplôme d'Etat Infirmier.

IV.1. Savoirs

- Connaissances médicales générales et/ou scientifiques en lien avec la prise en charge des patients
- Connaissances en soins techniques et relationnels en lien avec la prise en charge de la personne soignée
- Connaissances spécifiques en soins critiques
- Pharmacologie
- Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

- Communication et relation d'aide
- Psychologie générale
- Droit des usagers et système de santé
- Ethique et déontologie professionnelle
- Risque et vigilance
- Ergonomie

IV.2. Savoir-faire

- Analyser/Evaluer la situation clinique d'un patient relative à son domaine de compétence
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Elaborer et formaliser un diagnostic de santé de la personne, relatif à son domaine de compétence.
- Concevoir et conduire un projet de soins dans son domaine de compétence
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.
- Evaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et / ou son entourage
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Conseiller la personne soignée et son entourage dans le cadre de son projet de soin personnalisé
- Conduire un entretien d'aide
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures, protocoles, modes opératoires, consignes relatives à son domaine de compétence
- Evaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Informer et former des professionnels en formation
- Désinfecter les matériels en appliquant les protocoles de nettoyage et de décontamination
- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Travailler en équipe / en réseau

IV.3. Savoir-être

- Réactivité
- Sens de l'organisation
- Gestion des émotions en situation d'urgence
- Empathie
- Sens du travail en équipe
- Tact et diplomatie
- Discrétion et réserve
- Curiosité intellectuelle
- Honnêteté intellectuelle
- Souplesse et disponibilité

V. ENVIRONNEMENT DU POSTE

- Horaires de travail en 12h.
- Roulement : repos variables.
- Toute absence ou tout changement d'horaires entre collègues doit être préalablement validé par le cadre du service.

INFIRMIER URGENCES/SMUR/USC
100% nuit

✓ **INTERVENANTS** :

FONCTION	QUALITE	DATE	SIGNATURE
Rédaction	CADRE POLE MEDECINE-MEDICOTECHNIQUE	25/11/2025	S. BOURRU
Validation	RESPONSABLE QUALITE		
Approbation	CADRE POLE MEDECINE-MEDICOTECHNIQUE		
	DIRECTEUR DES SOINS		

✓ **ÉVOLUTION DU DOCUMENT** :

VERSION	OBJET DE L'EVOLUTION	DATE DE L'EVOLUTION
1		
2		
3		

✓ **MOTS CLÉS : Fiche de poste, infirmier, Urgences, SMUR, USC, nuit.**